



Maintenance et mise à jour informatique

Conditions d'admission

- Avoir 16 ans ou être âgé d'au moins 15 ans et avoir suivi 2 années dans l'enseignement secondaire de plein exercice;
- Être porteur des attestations de réussite des unités d'enseignement :
 - " Informatique : Utilisation d'internet " ;
 - " Informatique : Logiciel graphique d'exploitation " **OU** " Informatique : Système d'exploitation "
- OU réussir un test d'admission.

Finalités particulières de l'unité d'enseignement

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- D'effectuer un dépannage de base – matériel et logiciel ;
- De réaliser l'installation et la mise à jour du matériel, du système d'exploitation et des logiciels ;
- D'acquérir de l'autonomie et un vocabulaire technique ;
- D'assurer l'entretien préventif du matériel ;
- De connaître les précautions de manipulation.

Titre délivré

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement " Maintenance et mise à jour informatique ".